

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN LOCAL d'une superficie loi Carrez de **14,24 m²**
situé au rez-de-chaussée et à gauche portant (**lot n° 6**),
dépendant d'un immeuble situé 11 rue Kléber, 13003 MARSEILLE,
 cadastré Quartier Saint Lazare 812 I 34.

MISE A PRIX : 6 000 EUROS
(Six mille euros)

Visite le Jeudi 15 Mai 2025 de 09 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 28 MAI 2025 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant
d'un immeuble sis 11 rue Kléber, 13003
MARSEILLE, Quartier Saint Lazare, figu-
rant au cadastre de la ville de MARSEILLE,
812 section I, n° 34, pour une contenance
de 00 ha 01 a 37 ca.

LE LOT NUMERO SIX (N° 6) :

Un local situé au rez-de-chaussée et à
gauche pour un observateur regardant la
façade de l'immeuble sur la rue Kléber
composé d'une pièce à usage de maga-
sin et un arrière magasin avec accès au
couloir d'entrée de l'immeuble.

Ce local est figuré par une teinte rouge
sur le plan du rez-de-chaussée de l'im-
meuble qui est demeuré annexé à la
minute du règlement de copropriété
ci-après indiqué.

Avec les 26/1000° indivis des parties
communes générales.

Le local a été mesuré pour une superficie
de 14,24 m² au sens de la loi Carrez
selon le certificat dressé le 18 octobre
2024 par Monsieur Maxime NASRATY
annexé au cahier des conditions de vente.

Le bien est plus amplement décrit dans le

procès-verbal descriptif de la SCP MASCRET-FORNELLI-VERSINI, Commissaire de Justice à Marseille, en date du 18 octobre 2024 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, les lieux seraient inoccupés depuis plusieurs années.

Il y a lieu de préciser que l'immeuble sis 11 rue Kléber fait l'objet d'une phase contradictoire avant procédure de mise en sécurité notifié par la ville de Marseille le 19 septembre 2023.

L'administrateur provisoire de la copropriété est la SELARL AJ ASSOCIES dont le cabinet est sis Résidence Le Ribera Immeuble E sis 376 avenue du Prado, 13008 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DE :

Le **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 11 rue Kléber 13003 MARSEILLE** représenté par son administrateur provisoire en exercice, **Maître Franck MICHEL et Maître Nicolas DESHAYES**, membre de la **SELARL AJ ASSOCIES**, dont le siège social est Résidence Le Ribera Immeuble E sise 376 Avenue du Prado - 13008 MARSEILLE, désigné à cette fonction par ordonnance sur requête du Tribunal Judiciaire de Marseille du 6 juin 2023 prise en la personne de son représentant

légal domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE - tél. : 04.91.15.76.90 – mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**

Le dossier est consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**

- **Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil 25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 31 mars 2025

Philippe CORNET